

TME PHARMA ANNONCE LA FIN DU PROGRAMME D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES À LA SUITE DU SUCCÈS D'UN FINANCEMENT DE 1,48 MILLION D'EUROS DESTINÉ AU RACHAT DE L'ENSEMBLE DE LA DETTE CONVERTIBLE ENCORE EN CIRCULATION

- **Placement privé de 1,48 million d'euros auprès d'un groupe de nouveaux investisseurs.**
- **Le rachat marquera la fin du programme d'obligations convertibles de *TME Pharma*.**
- **Le produit de la vente sera utilisé pour le rachat de la totalité de la dette convertible encore en circulation, ce qui améliorera le profil boursier de *TME Pharma* avant les étapes réglementaires imminentes de la FDA.**

Berlin, Allemagne, le 9 février 2024, 08h00 CET - TME Pharma N.V. (Euronext Growth Paris : ALTME), une société de biotechnologie spécialisée dans le développement de nouvelles thérapies pour le traitement du cancer en ciblant le microenvironnement tumoral (TME), annonce la clôture réussie d'un financement par placement privé d'un montant brut de 1,48 million d'euros auprès d'un groupe de nouveaux investisseurs. Le produit de ce placement sera utilisé pour racheter toutes les obligations convertibles encore en circulation détenues par Atlas Special Opportunities, LLC (ASO), mettant ainsi fin au programme de financement par obligations convertibles de *TME Pharma*.

*« Cette transaction marque une étape financière importante pour TME Pharma, qui remplit notre engagement envers nos actionnaires de mettre fin à la dépendance de la société à l'égard du financement par obligations convertibles. Je suis également heureux de participer personnellement une fois de plus à cette nouvelle transaction à travers l'achat de 363 637 actions ¹ », a déclaré **Aram Mangasarian, PDG de TME Pharma.** « Le rachat de toute la dette convertible restante éliminera la possibilité d'une dilution supplémentaire liée à ces instruments ainsi que la pression associée sur le prix de l'action. Nous nous attendons à ce qu'il ait un impact bénéfique sur l'évaluation de TME Pharma par le marché en nous permettant de recourir à des solutions de financement dotées de conditions plus favorables et adaptées à nos objectifs stratégiques à long terme. Nous tenons à remercier Atlas pour le soutien qu'il nous a apporté pendant plusieurs années au cours desquelles les autres alternatives de financement étaient rares. Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux investisseurs qui nous rejoignent alors que nous atteignons un point d'inflexion crucial avec notre actif principal NOX-A12. Nous venons d'annoncer des données de survie sans précédent issues de notre étude GLORIA dans le cancer du cerveau², et nous sommes maintenant prêts à atteindre les importantes étapes réglementaires, qui comprendraient l'approbation d'une IND et une décision sur la désignation Fast*

¹ La déclaration de l'AFM telle que déposée auprès des autorités financières a été publiée sur le site web de la société.

² *TME Pharma* a annoncé, dans le communiqué de presse du 2 février 2024, des données finales sur la survie médiane globale (mOS) atteignant 19,9 mois pour le traitement combiné NOX-A12 dans l'étude GLORIA sur le cancer du cerveau et un taux de survie 10 fois supérieur à la norme de soins.

Track d'ici la fin de ce trimestre. Avec ces réalisations et une voie réglementaire claire en place, nous serions en excellente position pour faire progresser NOX-A12 dans les prochaines étapes de son développement, identifier des partenaires potentiels pour travailler avec nous à la mise sur le marché de ce traitement innovant dès que possible, et pour assurer un financement avec des investisseurs à long terme. »

Modalités de financement

TME Pharma a reçu des engagements fermes d'un montant brut de 1,48 million d'euros pour l'achat de 6,727,270 actions ordinaires au prix de 0,22 € par action, soit une décote de 0,5% par rapport au cours de clôture de l'action le 8 février 2024. La transaction sera réglée et clôturée au plus tard le 12 février 2024. Les investisseurs, autres que les membres de la direction qui participent à l'opération, recevront une commission d'engagement de 10 % du montant de l'investissement.

Utilisation des fonds

Le produit sera utilisé pour racheter toutes les obligations convertibles en circulation détenues en vertu d'un accord par Atlas Special Opportunities, LLC (ASO), mettant ainsi fin au programme de financement des obligations convertibles de *TME Pharma*. *TME Pharma* a annoncé la résiliation de l'accord sur les obligations convertibles avec ASO, sauf en ce qui concerne les obligations convertibles déjà émises, le 18 avril 2023, après avoir initialement conclu l'accord avec ASO le 23 avril 2020.

Le produit net restant, qui n'est pas nécessaire pour rembourser les obligations convertibles en circulation, sera utilisé pour faire progresser les discussions avec la Food and Drug Administration (FDA) américaine concernant les étapes réglementaires à franchir et pour les besoins généraux de l'entreprise, y compris l'intensification des interactions avec les investisseurs et les partenaires industriels potentiels.

Autorisations des actionnaires et des sociétés

L'émission d'actions dans le cadre de cette transaction repose sur les autorisations accordées à l'émetteur par ses actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) du 29 juin 2023. L'émetteur a obtenu toutes les approbations nécessaires pour le placement privé. Lors de l'AGA du 29 juin 2023, les actionnaires de la société ont approuvé le capital autorisé s'élevant à 212 500 €, divisé en 20 000 000 actions ordinaires et 1 250 000 actions préférentielles, chaque action ayant une valeur nominale de 0,01 €. En outre, si et à partir du moment où le capital social ordinaire émis et libéré de la société s'élèvera à 200 000 €, composé de 20 000 000 d'actions ordinaires, la disposition transitoire décrite à l'article 37 des statuts de la société entrera en vigueur, selon laquelle le capital autorisé de la société s'élève à 900 000 €, divisé en 80 000 000 d'actions ordinaires et 10 000 000 d'actions préférentielles, chaque action ayant une valeur nominale de 0,01 €. La réalisation de cette transaction, telle qu'elle est décrite dans la présente communication, déclenchera la disposition transitoire susmentionnée.

Conflit d'intérêts potentiel

Une partie de la rémunération variable de la direction est liée aux objectifs de l'entreprise visant à faire progresser le pipeline de développement de *TME Pharma* et à garantir le financement correspondant. La participation de la direction à cette transaction a été discutée et approuvée par l'ensemble du conseil de surveillance de la société.

Dilution résultant de la transaction

Description	Actions à émettre	Total des actions en circulation	Dilution (cumulée)	L'actionnaire qui commence avec 1 % le 8 février 2024 détiendrait alors
Actions en circulation au 8 février 2024	-	17 710 591	-	-
Actions émises dans le cadre d'un placement privé le 9 février 2024	6 727 270	24 437 861	27,53%	0,72%

Pour plus d'informations, merci de contacter :

TME Pharma N.V.

Aram Mangasarian, Ph.D., Président Directeur Général

Tél. +49 (0) 30 726 247 0

investors@tmepharma.com

Relations avec les investisseurs et médias :

LifeSci Advisors

Guillaume van Renterghem

Tél. +41 (0) 76 735 01 31

gvanrenterghem@lifesciadvisors.com

NewCap

Arthur Rouillé

Tél. +33 (0) 1 44 71 00 15

arouille@newcap.fr

À propos de TME Pharma

TME Pharma est une société au stade clinique spécialisée dans le développement de nouvelles thérapies pour le traitement des cancers les plus agressifs. Le portefeuille de produits en oncologie développé par *TME Pharma* vise à agir sur le microenvironnement tumoral et le cycle immunitaire du cancer en brisant les barrières de protection de la tumeur contre le système immunitaire du patient et en bloquant la réparation tumorale. *TME Pharma* développe une approche unique, reposant sur la neutralisation de chimiokines spécifiques du microenvironnement tumoral, pouvant être utilisée en combinaison avec d'autres approches thérapeutiques afin d'affaiblir les défenses de la tumeur et renforcer l'effet du traitement. *TME Pharma* évalue actuellement son principal candidat médicament, le NOX-A12, au sein de l'essai clinique GLORIA, chez des patients atteints d'un cancer du cerveau récemment diagnostiqué et ne pouvant pas bénéficier cliniquement d'une chimiothérapie standard. Les données principales issues du traitement des trois cohortes de l'étude d'escalade de dose GLORIA, où NOX-A12 était associé à une radiothérapie, ont permis de mettre en évidence une réduction constante des tumeurs et des réponses tumorales avérées dans cette population de patients. Des bras d'expansion de l'étude GLORIA visent par ailleurs à évaluer la sécurité et l'efficacité de la combinaison

du NOX-A12 avec d'autres traitements, pour lesquels les résultats intermédiaires de la triple combinaison de NOX-A12, de la radiothérapie et du bevacizumab suggèrent des réponses potentiellement plus fortes et plus pérennes, ainsi qu'une amélioration de la survie. L'association du NOX-A12 et de la radiothérapie a reçu le statut de médicament orphelin pour le traitement du glioblastome aux États-Unis et pour le traitement du gliome en Europe. En parallèle, *TME Pharma* a publié les données finales de son essai clinique évaluant l'association du NOX-A12 et du Keytruda®, montrant un profil de survie globale et de sécurité encourageant chez des patients atteints de cancer colorectal et pancréatique métastatique. Ces données ont été publiées dans le *Journal for ImmunoTherapy of Cancer* en octobre 2021. *TME Pharma* et MSD/Merck ont également initié leur deuxième collaboration clinique afin de mener une étude de phase 2, OPTIMUS, pour évaluer plus précisément la sécurité et l'efficacité de NOX-A12 en association avec le Keytruda® de Merck et deux régimes de chimiothérapie différents en traitement de deuxième ligne chez des patients atteints de cancer du pancréas métastatique. Le design de l'essai a été approuvé en France, en Espagne et aux États-Unis. Le deuxième candidat médicament de la société en phase clinique, le NOX-E36, vise à agir sur le système immunitaire inné. *TME Pharma* envisage de poursuivre le développement clinique de ce produit dans plusieurs indications de tumeurs solides. Plus d'informations sont disponibles sur : www.tmepharma.com.

TME Pharma® et le logo de *TME Pharma* sont des marques déposées.

Keytruda® est une marque déposée de Merck Sharp & Dohme Corp.

Visitez les comptes [LinkedIn](#) et [Twitter](#) de *TME Pharma*.

À propos de l'étude GLORIA

GLORIA (NCT04121455) est une étude d'escalade de dose de phase 1/2 menée par *TME Pharma* évaluant le NOX-A12 en association avec la radiothérapie, en traitement de première ligne chez des patients souffrant de glioblastome (cancer du cerveau), partiellement ou non-réséqué et présentant un promoteur MGMT non-méthylé (résistant aux chimiothérapies standards). GLORIA évalue par ailleurs, via trois bras de traitement additionnels distincts, la sécurité et l'efficacité de plusieurs schémas de combinaison du NOX-A12 : A) en combinaison avec la radiothérapie chez des patients ayant subi une résection complète de la tumeur ; B) en combinaison avec la radiothérapie et le bevacizumab ; et C) en combinaison avec la radiothérapie et le pembrolizumab.

À propos de l'étude OPTIMUS

OPTIMUS (NCT04901741) est une étude de phase 2 ouverte, menée par *TME Pharma* et contenant deux bras de traitement pour l'évaluation du NOX-A12 en association avec le pembrolizumab et l'irinotecan nano-liposomal/5-FU/leucovorine ou la gemcitabine/nab-paclitaxel chez des patients atteints de cancer pancréatique métastatique à microsatellites stables.

Déclarations prospectives

Toute traduction de communiqué de presse dans une autre langue que l'anglais est uniquement destinée à faciliter la compréhension du public non-anglophone. La société a tenté de fournir une traduction précise du texte original en anglais mais, en raison des nuances de traduction d'une langue à l'autre, de légères différences peuvent subsister. Ce communiqué comprend certaines informations

qui contiennent des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives sont basées sur les prévisions actuelles de *TME Pharma* et sont soumises à des incertitudes, des risques et des hypothèses inhérents qui sont difficiles à prévoir. Les facteurs susceptibles d'entraîner des différences par rapport aux résultats actuels comprennent, sans s'y limiter, les risques inhérents au développement de médicaments oncologiques, notamment les essais cliniques, le calendrier et la capacité de *TME Pharma* à obtenir les autorisations réglementaires pour NOX-A12 ainsi que pour tout autre candidat médicament. *TME Pharma* ne prend aucun engagement quant à la mise à jour des informations et déclarations prospectives, qui ne représentent que l'état des choses le jour de la publication.